



## Système Parcelle - Ourches sur Meuse

Désherbage mécanique/thermique

Diversification et allongement de la rotation

Mélanges variétaux

Travail du sol simplifié/non labour

 [PARTAGER](#)

Année de publication 2019 (mis à jour le 30 jan 2024)

### Carte d'identité du groupe



Structure de l'ingénieur réseau

**Conventionnel**

Nom de l'ingénieur réseau

**Xpe-GE**

Date d'entrée dans le réseau

**Ourches sur Meuse**

**- 100% IFT  
Total**

Objectif de réduction visé

### Présentation du système

## Conception du système

L'objectif affiché des travaux est de maximiser la marge brute sans pesticide et en maintenant un salissement acceptable.

Le dispositif terrain consiste à mettre en œuvre sur une parcelle d'un agriculteur les techniques agronomiques et mécaniques permettant de limiter le risque phytosanitaire au maximum afin de s'interdire toute intervention à base de produits phytosanitaires de synthèse, traitement de semences y compris : tous les produits ont une autorisation de mise sur le marché (AMM) phytosanitaire. La fertilisation azotée est adaptée pour culture et la fertilisation PK compense les exportations.

L'expérimentation est conduite sur plusieurs années, au moins à l'échelle d'une rotation définie initialement avec l'agriculteur, avec lequel chaque année un bilan et une définition de la stratégie de l'année à venir sont réalisés.

### Mots clés :

o phyto - agronomie - désherbage mécanique - rotation diversifiée

## Caractéristiques du système



**Interculture** : Profiter de l'interculture pour réaliser des façons culturales permettant de réduire le stock semencier

**Gestion de l'irrigation** : Non concerné

**Fertilisation** : Adaptée au potentiel de rendement

**Travail du sol** : Techniques Culturales Simplifiées (TCS)



**Infrastructures agro-écologiques** : Bosquet en bout de parcelle

## Objectifs ▲

Agronomiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendement : Diminution de 15% du potentiel pour céréales et colza : maintien du potentiel pour soja, pois, maïs et tournesol</li> <li>Qualité : Maintien d'une qualité répondant aux normes de commercialisation</li> </ul>
Environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>IFT : 0</li> </ul>
Maîtrise des bioagresseurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtrise des adventices : Gestion durable des adventices, notamment du vulpin – si possible recours au binage des céréales</li> <li>Maîtrise des maladies : Pression limitée par le recours aux mélanges variétaux</li> <li>Maîtrise ravageurs : Décalage de date de semis du blé pour limiter le risque pucerons d'automne – gestion des ravageurs du colza par la dynamique de croissance de la plante</li> </ul>
Socio-économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marge brute : Maximiser la marge brute sans phyto tout en conservant un salissement acceptable</li> <li>Temps de travail : Le temps de travail sera augmenté par le recours au désherbage mécanique</li> </ul>

## Contact



**Marine LACUISSSE**

Conseiller productions végétales - Chambre d'agriculture

[marine.lacuisse@meuse.chambagri.fr](mailto:marine.lacuisse@meuse.chambagri.fr)